

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ

LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 mars 2026, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal située au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
2272, chemin des Pins-Gris	<ul style="list-style-type: none">Régulariser la distance entre le sauna et le bâtiment principal qui est de 0 m, au lieu d'au minimum 3 m.
Demande numéro : 2026-00005	

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 19 février 2026

Claude Piché

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Claude Piché, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 19 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 19 février 2026

Claude Piché

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe